

## Prévisions budgétaires des organismes municipaux – Exercice financier 2007

### Municipalités locales

#### ACTIVITÉS FINANCIÈRES

#### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses sont classées selon deux ordres différents: par fonctions et par objets. Cette classification uniforme s'applique aux municipalités locales comme à tous les autres organismes municipaux.

Pour avoir plus de détails sur les dépenses par objets, veuillez consulter la section correspondante.

Les municipalités présentent leurs dépenses, par fonctions, selon la classification suivante:

- Administration générale;
- Sécurité publique;
- Transport;
- Hygiène du milieu;
- Santé et bien-être;
- Aménagement, urbanisme et développement;
- Loisirs et culture;
- Réseau d'électricité;
- Frais de financement.

Les chiffres de l'année 2007 démontrent que la part relative aux fonctions de l'ensemble des municipalités du Québec s'élève à 15,1 % pour ce qui est de l'administration générale, 18,3 % pour la sécurité publique et 25,1 % pour le transport. L'hygiène du milieu représente 13,0 % alors que la part des dépenses consacrées aux loisirs et à la culture s'élève à 12,1%. Les frais de financement, quant à eux, représentent 8,4 % du total des dépenses de fonctionnement de l'ensemble des municipalités du Québec. Les dépenses relatives aux fonctions Santé et bien-être, Aménagement, urbanisme et développement ainsi que Réseau d'électricité correspondent à 8,1 %.